

## Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 15 DECEMBRE 2011

Présents : CANTAREL, CREUSOT, PIC, POUMEYROL A., BARRE , DUPLOUY, ROUSSILHE, BUFFAMENE, POUMEYROL M.C.

Absents : ROSAY P. CANET, PIC,

Procurations : CANET à CREUSOT,

Début : 18 heures

1 – Délibération est prise pour donner un avis favorable sur le projet de périmètre du SAGE du bassin de la Dordogne Amont

2 – Délibération est prise pour donner un avis favorable sur le renouvellement des concessions hydroélectriques

3 – Délibération est prise pour la rémunération de l'agent recenseur : Javier ARDILA

4 – Délibération est prise pour ne pas modifier la cotisation obligatoire des collectivités (1% pour la formation des agents)

5 – Délibération est prise pour virement de crédit (voirie)

6 - Délibération est prise pour l'achat d'un panneau « voie sans issue » pour le chemin du Mespoulet, un panneau « Lotissement du Stade » et un panneau « Résidence Val de Cère »

7 - la commune participera au remplacement du piquet sur la propriété de Monsieur STURM

8 – Délibération est prise pour le choix des artisans des travaux de l'Ecole

Electricité : Entreprise CHIRAC

Volets Portes : Mr EYRIGNOUX Martin

Goudronnage de la cour : en attente de devis

Peinture : en attente de devis

### DIVERS :

- Une étude sera réalisée pour créer de nouvelles places de parking sur la zone industrielle. Le dossier sera transmis à la Communauté de Communes

- Monsieur Albert ROUSSILHE demande le goudronnage du chemin communal N° 208 qui dessert les maisons au lieudit « Les Granges »

- Brown Europe souhaite louer la salle des fêtes pour le 23 décembre 2011. Tarif : 50 euros

- Garage du Multiple : 2 emplacements sont loués à des particuliers (100 euros chacun pour l'année), 2 emplacements sont réservés à l'épicerie.

- Les travaux de Brugale sont terminés pour l'eau et l'éclairage. Reste à réaliser les travaux entre le pont SNCF et Brugale

- En accord avec tous les conseillers, la cantine scolaire doit privilégier les achats chez les commerçants de la Commune

- Certaines tombes du cimetière ne sont pas facilement accessibles (Haut du cimetière) avant de pouvoir réaliser un aménagement, il est nécessaire de faire un relevage des tombes.

- La Canrobade propose de poser des rideaux sur les portes de la salle des fêtes

La séance est levée à 20 heures